

Présentation

Le nombre d'étudiants étrangers en France métropolitaine et dans les DOM a connu un essor considérable depuis la fin des années 1990. Entre 1998 et 2005, il a progressé de 74,8 %. En 2006 et en 2007, les effectifs d'étudiants étrangers ont baissé. Ils augmentent à nouveau en 2008 et atteignent 266 400, soit une hausse de 2,3 % [1]. Au final, du fait de la diminution du nombre d'étudiants français, la part des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur progresse de 0,2 point et atteint 11,9 %.

C'est dans les disciplines générales et de santé à l'université, ainsi que dans les INP et dans les universités de technologie que cette proportion est la plus forte (respectivement 16,3 %, 19,5 % et 22,4 %). Si les étrangers continuent à être de plus en plus nombreux dans les universités de technologie, leur nombre est stable dans les INP.

À l'université (hors IUFM) les étudiants étrangers représentent 15,4 % des inscrits [2]. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 10,8 % des inscriptions en cursus Licence, 20,4 % en cursus Master et 39,9 % en cursus Doctorat. Parmi eux, la part de non-bacheliers augmente avec le degré d'études de la formation universitaire : elle est de 71,1% pour le cursus Licence, 83,9% en cursus Master et 87,3 en cursus Doctorat.

À l'université (hors IUFM), près d'un étudiant étranger sur cinq est originaire de l'Union européenne (17,8 %), près d'un sur deux est originaire d'Afrique (46,7 %) et un sur cinq (22,5 %) est asiatique. L'origine géographique varie avec le degré d'étude de la formation à l'université. Ainsi, on constate une plus forte représentation des étudiants originaires d'Asie en cursus doctorat, où ils représentent plus de 28 % des étudiants étrangers inscrits, contre 21,6 % en cursus Licence comme en cursus Master.

Les parts des étudiants étrangers en IUFM, écoles paramédicales et sociales, en formations comptables non universitaires, en IUT, en STS et en CPGE sont faibles (entre 1 % et 6 %) [1]. Le nombre d'étudiants étrangers en STS a diminué de 8,4 % en 2008. Leur proportion dans les STS diminue légèrement, passant de 2,4 % en 2007 à 2,2 % en 2008. Le nombre d'étudiants étrangers augmente de 13,3 % en CPGE et de 7,5 % dans les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité.

Définitions

■ **Champ.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées.

Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les universités publiques et le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées. En 2008-2009, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ont quitté le champ université et ne sont donc dorénavant plus comptabilisées.

■ **Filières de l'enseignement supérieur.** Voir définitions en 6.1 et 6.2.

■ **Étudiants étrangers.** Sont pris en compte dans les différentes enquêtes de recensement des étudiants inscrits en France, ceux se déclarant de nationalité étrangère, ce qui inclut ceux ayant effectué leur scolarité du secondaire dans le système scolaire français. Il est possible de distinguer ceux n'étant pas titulaires d'un baccalauréat à l'université, mais pas dans les autres filières du supérieur.

■ **Non-bacheliers.** En ce qui concerne les étudiants étrangers, cela indique que ces étudiants n'ont pas obtenu un baccalauréat français, mais un titre étranger admis nationalement en équivalence du baccalauréat.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP. Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectés par la DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Note d'Information, 07.02.
- Tableaux statistiques, n° 7087.

[1] Évolution du nombre d'étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

	1990 1991	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2008 2009 (8)
Universités (1)	131 901	154 749	174 864	194 194	202 836	209 523	208 007	204 290	206 475 (2)	15,4 (2)
Disciplines générales et de santé	128 843	148 722	168 420	187 602	196 290	202 933	201 838	198 013	199 559	16,3
Dont : formations d'ingénieurs univ. (3)	490	1 454	1 782	2 142	2 653	2 879	3 271	3 533	2 798	13,7
IUT	3 058	6 027	6 444	6 592	6 546	6 590	6 169	6 277	6 916	5,9
IUFM total		408	408	510	712	752	833	777	674	1,1
STS (4)	5 969	8 760	9 693	9 625	8 746	8 134	6 514	5 593	5 122	2,2
CPGE	1 310	2 587	2 955	2 806	2 822	2 961	2 392	2 153	2 440	3,0
Formations comptables non universitaires	234	415	435	457	609	461	404	351	316	3,8
Université de technologie	477	586	841	1 043	1 095	1 337	1 508	1 709	1 849	22,4
Dont : formations d'ingénieurs	98	192	285	422	547	735	891	1 036	1 206	20,8
INP	1 661	1 896	2 040	2 311	2 204	2 308	2 297	1 322	1 320	19,5
Dont : formations d'ingénieurs (3)	372	854	902	1 095	1 091	1 195	1 145	599	578	11,6
Autres formations d'ingénieurs non universitaires (3)	1 789	4 072	4 503	5 409	6 138	6 748	7 151	7 653	8 968	10,8
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	2 519	7 457	8 408	9 983	9 944	11 047	10 570	12 538	13 483	13,4
Écoles supérieures artistiques et culturelles (5)	5 328	6 146	6 721	7 457	7 762	8 459	8 606	7 972	7 772	12,6
Écoles paramédicales et sociales (6)	1 289	1 321	1 442	1 064	1 231	1 823	1 791	1 717	1 717	1,3
Autres écoles et formations (7)	8 671	8 351	9 161	9 476	11 486	12 157	13 021	14 447	16 312	15,0
France métro. + DOM	161 148	196 748	221 471	244 335	255 585	265 710	263 094	260 522	266 448	11,9
En % du nombre total d'étudiants	9,4	9,1	10,0	10,8	11,3	11,6	11,7	11,7	11,9	

(1) En 2008-2009, les doctorants du PRES Paris-Est sont classés dans la rubrique universités.

(2) En 2008, les étudiants inscrits dans les IUFM intégrés dans une université de rattachement ne sont pas comptabilisés. Avec les IUFM, on dénombre 207 144 étudiants étrangers, représentant 14,7 % des étudiants à l'université.

(3) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(4) Y compris post-BTS et DSAA en 1990-1991.

(5) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

(6) Estimation pour 2001-2002, données 2007 en 2008.

(7) Groupe non homogène.

(8) En % du nombre total d'étudiants.

[2] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et cursus en 2008-2009 (1) (France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	dont % non-bacheliers	Total	dont % non-bacheliers	Total	dont % non-bacheliers	Total	dont % non-bacheliers
Union européenne (UE)	17 190	71,1	15 056	83,9	4 562	88,2	36 808	78,5
Europe hors UE	5 189	73,6	3 738	84,0	1 056	89,6	9 983	79,2
Afrique	40 901	63,9	45 002	80,6	10 496	83,5	96 399	73,8
Amérique	6 808	72,4	7 094	87,1	2 492	90,9	16 394	81,6
Asie	19 400	85,3	19 541	90,5	7 465	90,7	46 406	88,3
Océanie	208	84,1	90	83,3	36	91,7	334	84,7
Apatrides ou non déclarés	88	33,0	52	50,0	11	72,7	151	41,7
Ensemble	89 784	71,1	90 573	83,9	26 118	87,3	206 475	78,8
En % du nombre d'étudiants	10,8		20,4		39,9		15,4	

(1) Les étudiants étrangers inscrits dans les IUFM intégrés dans une université de rattachement ne sont pas comptabilisés (669 étudiants). 76 % d'entre eux sont des ressortissants de l'Union européenne. En effet, seuls les étudiants étrangers originaires de l'Union européenne sont autorisés à passer les concours d'enseignement dans des établissements publics.